



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JSS Sustainable Bond - Euro Broad, Classe d'actions I EUR dist un compartiment de JSS Investmentfonds (ISIN : LU2076225247)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

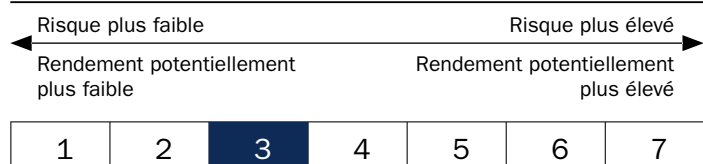
Objectifs et politique d'investissement

• Les objectifs d'investissement durable du JSS Sustainable Bond – Euro Broad (le « Fonds ») sont alignés sur l'article 9 du SFDR, l'Accord de Paris et l'engagement correspondant de J. Safra Sarasin en faveur du climat, à savoir d'atteindre la neutralité carbone dans les portefeuilles d'ici 2035. Le Fonds poursuivra les objectifs spécifiques de durabilité suivants, représentés par des cibles définies et des indicateurs mesurables afin d'évaluer les avancées : Objectif 1 : Atténuation du changement climatique. Cible : 1.1. Neutralité carbone d'ici 2035 pour les positions en obligations d'entreprises (engagement en faveur du climat). 1.2. Part minimale d'« Investissements verts », correspondant à des obligations dont les produits sont destinés à financer des activités écologiques. Objectif 2 : Augmenter la cohésion sociale. Cible : 2.1. Financement d'« Investissements sociaux », correspondant à des obligations dont les produits sont destinés à financer des activités sociales. 2.2. Financement d'« Investissements durables », correspondant à des obligations dont les produits sont destinés à financer des activités durables. Indicateurs : Les actifs nets du Fonds sont investis au moins à hauteur de : a) 30% dans des obligations labellisées (vertes, sociales, durables) ou liées à la durabilité, b) 10% dans des obligations labellisées vertes, c) 10% dans des obligations labellisées sociales ou durables, selon la définition des normes du marché. Outre ces objectifs axés sur les impacts, le Fonds intègre les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement afin de réduire les expositions controversées, d'aligner le portefeuille sur les normes internationales, d'atténuer les risques de durabilité, d'exploiter les opportunités émanant des tendances ESG et d'obtenir un point de vue plus éclairé sur les participations du portefeuille. Le Fonds exclut systématiquement les émetteurs exposés à des activités controversées telles que détaillées dans les « JSS standard exclusions » (exclusions standard de JSS) décrites au chapitre

3.1. du prospectus du Fonds. Plus de 90% des actifs du Compartiment doivent bénéficier d'une Notation ESG JSS. Une approche « best-in-class » ou de filtrage ESG positif est alors utilisée afin de construire un univers d'investissement qui regroupe les émetteurs présentant les performances ESG les plus robustes. Ce processus devrait permettre de réduire d'au moins 20% l'univers d'investissement constitué de tous les émetteurs pour lesquels des données sont disponibles.

- Le Fonds cherche à générer des revenus réguliers tout respectant des critères de qualité spécifiés dans la section « Politique d'investissement » du prospectus ainsi qu'à atteindre une diversification équilibrée en termes de risques.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un quelconque indice. Il utilise toutefois l'indice ICE BofA Euro Broad Market comme indice de référence (l'« Indice de référence »).
- Les actifs du Fonds sont investis exclusivement dans des obligations, obligations convertibles et obligations avec warrants libellées en EUR, à l'échelle mondiale.
- Le Fonds investit dans des titres de créance émis par des pays, organisations ou sociétés qui prennent une part active à des pratiques commerciales durables. Les émetteurs individuels peuvent être rejetés sur la base d'activités dangereuses (par exemple la production d'énergie nucléaire ou d'armes).
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des obligations de type « contingent convertibles » (CoCos). La part totale des actifs investie dans des obligations convertibles et des obligations avec warrants sera limitée à 25% du Compartiment.
- En général, la majorité des positions au sein du Fonds entrent dans la composition de l'indice de référence. Afin d'exploiter des opportunités d'investissement spécifiques, le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner de manière discrétionnaire des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. En outre, le Gestionnaire d'investissement prend en compte des considérations de durabilité pouvant conduire à l'exclusion de composantes investissables de l'indice de référence.
- Les participations et leurs pondérations au sein du portefeuille du compartiment s'écarteront des pondérations des titres inclus dans l'Indice de référence ; par conséquent, les rendements du compartiment peuvent s'écarter de la performance de l'Indice de référence.
- Les actions de ce Fonds peuvent être rachetées ou échangées chaque jour ouvrable.
- Cette classe d'actions distribue généralement ses revenus aux investisseurs en octobre (pour autant que des revenus aient été générés et que les exigences du prospectus soient respectées).

Profil de risque et de rendement



- La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 3 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer légèrement. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être modérés.
- Les éventuels défauts de paiement d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie dans le cadre d'une transaction sur instruments dérivés ont une incidence négative sur la valorisation

des investissements du compartiment.

- Les instruments financiers dérivés (dérivés) non négociés sur un marché réglementé peuvent en outre comporter des risques de contrepartie plus élevés.
- Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le Fonds.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an

Frais courants	0.51%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

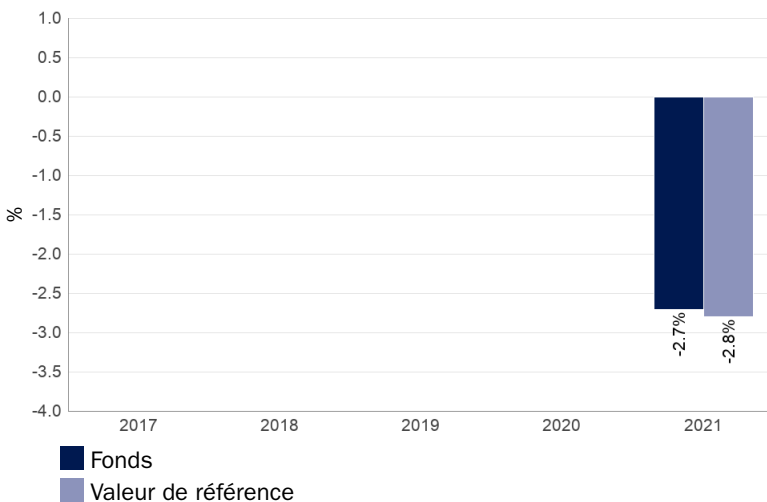
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants indiqués ici sont une estimation, les données disponibles étant inexistantes ou insuffisantes. Le rapport annuel du Fonds relatif à chaque exercice détaillera le montant exact des frais. Celui-ci peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les coûts des opérations de portefeuille à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie au titre de l'acquisition ou de la cession d'autres fonds.

Des informations complémentaires relatives aux frais figurent dans le prospectus, au chapitre « Commissions, frais et aspects fiscaux ».

Performances passées



- La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs à escompter.
- Lors du calcul de la performance, les commissions et frais éventuellement prélevés au titre de la souscription et du rachat d'actions ne sont pas pris en compte.
- Le Fonds a été lancé en 2003 et cette classe d'actions en 2020.
- La performance passée est calculée en EUR.
- À compter du 01/01/2021, le compartiment JSS Sustainable Bond EUR est renommé JSS Sustainable Bond - Euro Broad.
- Veuillez noter que la devise de l'Indice de référence peut être différente de celle de la classe d'actions.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds.
- Le document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment de JSS Investmentfonds. Le prospectus et les rapports réguliers sont établis pour JSS Investmentfonds dans son ensemble.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Représentant en Suisse : J. Safra Sarasin Investmentfonds AG, Wallstrasse 9, CH-4002 Bâle. Agent payeur en Suisse : Bank J. Safra Sarasin AG, Elisabethenstrasse 62, CH-4051 Bâle. Lieu de mise à disposition des documents importants pour les investisseurs en Suisse : le prospectus et les Statuts, les Informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant et de l'agent payeur en Suisse.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse <http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu>. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.